

ARRETE N°13-2026

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le Maire de la commune de Garnerans,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-32, L2225-1 et L2225-2 ;
VU le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;
Vu l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de défense extérieure contre l'incendie ;
Vu l'arrêté préfectoral du 21 mars 2017 portant Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie (RDDECI)

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer la défense extérieure contre l'incendie en cas de sinistre afin d'alimenter les moyens de lutte contre l'incendie ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 – L'état des points d'eau pour l'alimentation des moyens des services d'incendie et de secours figure dans le tableau annexé, édité avec en particulier les caractéristiques suivantes :

- Le numéro du P.E.I
- Le type de P.E.I
- Sa localisation (adresse et précisions)
- Sa capacité (débit mesuré sous 1 bar de pression en m3)
- Diamètre du PI
- Le service chargé du contrôle technique
- Son statut (P.E.I public ou privé, P.E.I privé mis à disposition du service public de la D.E.C.I par convention...)

Ces contrôles techniques périodiques portent sur :

- Le débit et la pression des PI alimentés par des réseaux d'eau sous pression, dit « contrôle débit/pression »
- La présence d'eau aux PI alimentés par des réseaux d'eau sous pression, dit « contrôle fonctionnel ». Ce contrôle est plus simple à réaliser que le contrôle débit/pression et permet la manœuvre des robinets et vannes (dégrippage). Cette opération peut être associée à des opérations de maintenance ;
- Le volume utile et l'aménagement des réserves d'eau naturelles ou artificielles ;
- L'état technique général et le fonctionnement des appareils et des équipements ;
- L'accès
- La signalisation et la numérotation

ARTICLE 2 – L'état existant de la DECI est consultable en mairie

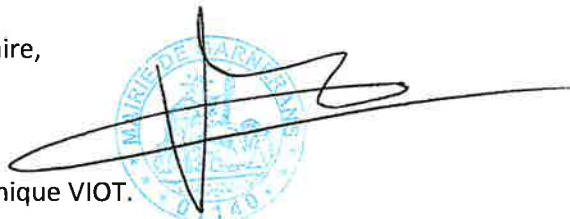
ARTICLE 3 – Cet arrêté est révisé à l'initiative du maire et notamment à chaque évolution notable dans l'inventaire des P.E.I de la commune, à minima tous les 5 ans.

ARTICLE 4 - Une ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Ain et Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain.

Fait à Garnerans, le 20 mars 2026

Le Maire,

Dominique VIOT.



Contrôle des hydrants - Garnerans

N°DU PI	Type de PEI	Type	Adresses - précisions		Diamètre	Statut	Fonction	Pression	Service de contrôle	Périodicité du contrôle	Date du dernier contrôle	Pression	Débit max m3/h	Débit à 1 bar m3/h
167 001	Poteau incendie	Normal	77	Chemin des Croisettes	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3	52	33
167 002	Poteau incendie	Normal	225	Chemin du Centre - vers angle du chemin des Bergerettes	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3	50	28
167 003	Poteau incendie	Normal	5	Chemin de la Gare - angle Place de la Bascule	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	4	65	35
167 004	Poteau incendie	Normal	2	Chemin du Trève de Galle - angle Route de Bey RD96a	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	4	70	58
167 005	Poteau incendie	Normal	1851	RD933 - au sud angle chemin de la Gare	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3,5	89	63
167 006	Poteau incendie	Normal	1420	RD933 - vers angle avec Chemin de Montgoin	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3	80	62
167 007	Poteau incendie	Normal	10	Chemin des Debost - angle de la RD933	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3	85	65
167 008	Poteau incendie	Normal	10	Chemin de la Prairie - angle de la RD933	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3,5	88	65
167 009	Poteau incendie	Normal	518	chemin de Montgoin (dans le buisson)	DN 70	Public	Non	b	CPINI	annuelle	NC	NC	NC	NC
167 010	Poteau incendie	Normal	1085	Route d'Illiat - proche angle Impasse des Belles Femmes	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3	48	35
167 011	Réserve	Normal		Route d'Illiat sud	réserve	Public	oui	b	CPINI	annuelle				
167 013	Réserve	Normal	571	chemin des Rivons	réserve	Public	oui	b	CPINI	annuelle				
167 014	Réserve	Normal		Chemin St Cyprien	réserve	Public	oui	b	CPINI	annuelle				
167 015	Réserve	Normal		Les Debost ouest - Lagune	réserve	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	Disponible		
167 016	Poteau incendie	Normal	1248	route d'Illiat - angle chemin du Pont des Sires	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3,5	45	33
167 017	Poteau incendie	Normal	190	Chemin du Pellerat - entrée lotissement le village	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	4	72	50
167 018	Poteau incendie	Normal	244	RD 933 - nord de l'angle chemin des rivons	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3,5	92	68
167 019	Poteau incendie	Normal	157	Chemin du Stade - à côté de la caserne	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3	60	30
1167-000	Poteau incendie	Normal	310	chemin du Trève de Galle	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	4,5	85	68
1167-021	Poteau incendie	Normal	350	Chemin du Pellerat - 20 m dans Lotissement St Cyprien	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	4	72	58
1167-022	Poteau incendie	Normal	185	Chemin du Pellerat - 45 m dans Lotissement Clos du Cèdre	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	3,5	75	53
1167-023	Poteau incendie	Normal	95	Chemin de St Cyprien - angle impasse Montessui	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	12/05/2025	4,5	63	30
1167-024	Poteau incendie	Normal	10	Chemin du Clos Jonchy - angle Route d'Illiat	DN 100	Public	oui	b	CPINI	annuelle	Attente mesure initiale			